

VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 10 octobre 2025 AU 13 novembre 2025

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999
relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de SC IPALLE - Chemin de l'Eau Vive1 à 7503 Froyennes et Sa CCB
- Grand'Route 260 à 7530 Tournai, en vue d'obtenir un Permis Unique de classe 1 pour :

**« Construire et exploiter 8 éoliennes d'une puissance unitaire maximale de 7,2MW,
une cabine électrique, un transformateur, des chemins d'accès et aires de montage,
et poser des câbles électriques sur Barry et Vezon » sur le territoire de la
commune de Tournai.**

Le projet se situe en zone agricole au schéma de développement communal de Tournai et
le demandeur sollicite un écart sur base des articles D.IV.5 du CoDT.

Le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué sont compétents pour statuer sur la présente
demande. Les délais de procédure sont ceux des établissements de classe 1 s'agissant d'un projet
nécessitant une étude d'incidences sur l'environnement.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
03/10/2025	10/10/2025	Zone Industrielle de l'Europe 7 Date : 13/11/2025 Heure : 15h30	Collège communal - Avenue de la Résistance(L), 1 - 7900 Leuze- en-Hainaut

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est
ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier de demande de permis peut être consulté durant la période de l'enquête
chaque jour ouvrable pendant les heures d'ouverture du service au Service
Environnement - Zone Industrielle de l'Europe 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut **du lundi au
vendredi entre 9h à 12h - le mercredi de 9h à 12h et entre 14h à 16h ou sur
rendez-vous préalable au 069/59 02 63.**

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès du Service
Environnement ainsi que par mail → **environnement@leuze-en-hainaut.be** dans le délai
mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Toute personne intéressée peut obtenir des explications sur le projet auprès :

- du demandeur: SN IPALLE, Chemin de l'Eau Vive, 1 à 7503 Froyennes - 069/84.59.88 -
Info@ipalle.be
- du bureau d'étude : CSD Ingénieurs Conseils : info@csgivingieurs.be - 081/43.40.76
- du fonctionnaire technique : Service Public de Wallonie DGO3-DPA Tél. 065/32.82.00
- du fonctionnaire délégué : Service Public de Wallonie-DGO4 Tél 065/32.80.11

Par le Collège :

Le Directeur Général ff,
Art L 1124-19 CDLD

Q. Ponchaut

Le Député-Bourgmestre

H. Cornillie

